

France, mais seulement de quelques hommes qui ne connaissent ni l'histoire passée, ni les intérêts présents, ni les destinées futures de notre patrie. La France est essentiellement catholique. Pour le prouver, M. Lacordaire passe en revue son histoire qui est celle des victoires du catholicisme sur l'erreur ; il continue :

C'est le peuple Français qui, au 16^e. siècle, quand l'Église craquait de toutes parts se jeta entre l'Angleterre et l'Allemagne devenues infidèles, et arrêta par sa masse toute-puissante le débordement du scepticisme et de la servitude : c'est lui, enfin, qui, durant ces quarante années, malgré tant de violences exercées en son nom sur l'Église, a sauvé sa foi contre l'atteinte universelle. La France est catholique par la triple force de son histoire, de son esprit de dévouement, et de la clarté de son génie : elle ne cessera de l'être qu'au tombeau. Mais en même tems la France est un pays de liberté, c'est-à-dire, un pays où selon l'expression de Bossuet, il a toujours existé *certaines lois fondamentales contre lesquelles tout ce qui se fait est nul de soi*. On sent dans la poitrine de ce peuple, à quelque époque qu'on la touche, le battement de cœur du Germain, né et grandi dans les forêts. Espérer qu'il perdra ce caractère primitif, c'est espérer sa mort. Tant qu'un peu de sang français subsistera, la justice aura sur la terre un soldat armé. Que conclure de ces deux principes fondamentaux de la nationalité française, sinon qu'ils doivent s'unir et se perfectionner l'un par l'autre ? Que conclure encore, sinon que leur lutte obstinée dans sa source même l'existence du pays ?

Sans doute il y a quelquefois entre l'État et l'Église des conflits ; mais il ne faut pas que l'État veuille seul l'emporter, il faut qu'il y ait transaction ; or il est facile de voir que l'Église est toujours venue au secours de la liberté. Ce qui s'est passé en 89, sous Bonaparte, et en 1830, le prouve : il est vrai qu'elle en a été mal récompensée. M. Lacordaire finit ainsi ce chapitre :

Les Frères Prêcheurs ont un droit particulier à la tolérance du pays : car ils ont donné à la France une de ses belles provinces, le Dauphiné. Humbert, qui en fut le dernier prince, la céda à Philippe de Valois, la veille du jour où il prit l'habit de St. Dominique. Nous demandons aujourd'hui, en échange, quelques pieds de terre française pour y vivre en paix.

Le II^e chapitre porte pour titre : *Idee générale de l'ordre des Frères Prêcheurs et des raisons de le rétablir en France.*

L'Église enseignante, sous le rapport de la hiérarchie qui gouverne le corps des chrétiens a besoin de trois sortes de personnes : les apôtres, les pasteurs, les docteurs.

C'est ainsi qu'eut lieu dans l'Église catholique la division des trois grandes branches de l'enseignement. Les évêques, avec leur clerge, demeurèrent chargés de l'enseignement pastoral et de toutes les fonctions qui s'y rattachent : les ordres religieux devinrent les ministres ordinaires de l'apostolat et de la science divine sous la juridiction de l'épiscopat. Aux Frères Prêcheurs se joignirent bientôt les Frères Mineurs de Saint-François, que suivirent plus tard d'autres congrégations, selon les tems et les besoins. L'histoire a raconté leurs